



CONDITIONS D'ACCEPTATION

PAR 01-09-2024

Pour répondre aux exigences de qualité toujours plus strictes de nos clients, pour garantir la sécurité de vos et nos collaborateurs et parce que nous voulons travailler de manière responsable envers l'environnement, nous appliquons les conditions d'acceptation suivantes.

Les livraisons de ferraille ferreuse ou non ferreuse doivent être dépourvues de tout autre matériau tel que terre, sable, liquides, PVC, plastique, verre, bois, hydrocarbures, caoutchouc et béton. La présence des polluants ci-dessus entraîne l'application d'une déduction et d'un supplément pour impureté. Les livraisons extrêmement souillées (>5 %) seront refusées.

Les matières et matériaux dangereux suivants ne sont **pas acceptés** :

- Matériaux contenant ou soupçonnés de contenir de l'amiante
- Matériaux radioactifs (traitement conforme à l'arrêté néerlandais sur la détection des déchets contaminés par la radioactivité - « Besluit/regeling detectie radioactief besmet schroot »)
- Munitions et explosifs
- Matériaux contenant de l'huile
- Matériaux contenant des matières dangereuses et/ou toxiques
- Matériaux contenant des déchets alimentaires et/ou dégageant une très mauvaise odeur
- Pots de peinture
- Matériaux contenant des Chrome-6
- Coffres-forts
- Objets fermés
- Accumulateurs et /ou batteries
- Objets avec réfrigérant (par exemple CFC)
- Tonneaux et containers; sauf vide et nettoyé

Les matériaux suivants sont uniquement acceptés en **concertation**:

- Batteries, à condition d'être fournies séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.
- Condenseurs et échangeurs de chaleur, à condition d'être vides et munis d'un certificat de nettoyage.
- Transformateurs, à condition d'être débarrassés des matières nuisibles à l'environnement et d'être munis d'un certificat de nettoyage ou d'une déclaration attestant de l'absence de PCB.
- Réservoirs à huile, à condition d'être présentés avec un certificat de nettoyage et avec un trou d'homme ouvert (pour contrôle).
- Matériaux relevant de la réglementation WEEELABEX / DEEE (comme les électroménagers et les équipements électroniques).



S'il s'avère, pendant ou après la réception, que des matériaux livrés ne répondent pas à ces conditions d'acceptation, tous les frais qui en découlent peuvent être facturés au fournisseur.

Les prix ci-dessous sont appliqués, entre autres.

MATERIAU	SPECIFICATION	TARIF
Salissures dans les livraisons	-	200,- € par tonne
Pneus	- Pneus de voiture - Pneus de camion, chariot élévateur ou tracteur	15,- € par pièce 60,- € par pièce
Objets fermés	Bouteilles d'oxygène, bonbonnes de gaz, réservoirs de GPL, réservoirs à gaz et bouteilles, réservoirs ou cylindres sous pression.	150,- € par pièce
Accumulateurs / batteries	Toute sorte	150,- € par pièce

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

Vous avez des questions ?

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération. Si vous avez des questions concernant ces conditions d'acceptation, n'hésitez pas à nous contacter. Envoyez-nous de préférence un e-mail à acceptatie@jansengroup.com.

Dans la mesure du possible, joignez aussi une photo des matériaux concernés

Cordialement,

L'équipe de direction de Jansen Recycling Group BV

« Œuvrer pour préserver le monde tel qu'il a été créé »